N°105 du vendredi 26 avril 2013 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1€ Hebdomadaire Togolais d'Information

Renouvellement de l'instance dirigeante de l'Association Sportive de la Kozah (ASKO)

LE NOUVEAU PRESIDENT GERMAIN MEBA AFFICHE DEJA LES AMIBITIONS CONTINENTALES DU CLUB DE KARA

P 5

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

Remise de Kits d'outillage à la 3e vague de jeunes artisans formés à l'entreprenariat

FAURE GNASSINGBE CONCRETISE SON ENGAGEMENT A SOUTENIR 5000 ARTISANS D'ICI 2015

P 2

LES RAPPORTS DES EXPERTS FRANÇAIS ET ISRAÉLIEN CONFIRMENT L'ORIGINE CRIMINELLE DES INCENDIES DES MARCHÉS

« la procédure engagée n'est dirigée contre aucune catégorie des citoyens. Elle vise tout simplement a faire la lumière sur les actes hautement criminels perpétrés, quelque soit l'appartenance sociale, politique ou autre de leurs auteurs »

Précise M. Essolissam POYODI, Procureur de la République

P 3

Obsèques d'Anselme Gouyanou SIMANDARE à Dapaong et à Lomé

LE SANG INNOCENT DE L'ELEVE DE 12 ANS AU CŒUR DES TENTATIVES MALSAINES DE RECUPERATION POLITIQUE

P 3

Lutte contre les accidents de la circulation — P 4
L'UNATROT VIENT EN APPUI À LA VILLE D'ANIÉ

Identification des abonnées de téléphonie mobile — P 2
LUNDI 29 AVRIL, DÉLAI DE RIGUEUR

TR 105 du 26 avril 2013
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Remise de Kits d'outils à la 3e vague de jeunes artisans formés à l'entreprenariat

FAURE GNASSINGBE CONCRETISE SON ENGAGEMENT A SOUTENIR 5000 ARTISANS D'ICI 2015

Samedi 20 Avril 2013, la ville de Niamtougou, situé à 450 kilomètres au Nord de Lomé, a servi de cadre à la cérémonie de remise de kits d'outillage destinés à quelques 300 jeunes artisans issus de 17 corps de métier s et venus de douze préfectures du Togo. Ce soutien qui veut faciliter l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires (parmi lesquels on compte des menuisiers, maçons, des soudeurs, des coiffeurs, les peintres, les soudeurs, les couturières, les plombiers, les vulcanisateurs, les mécaniciens, les carrossiers et les électriciens) s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans, piloté depuis 2011 par le Ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Selon Mme Victoire Dogbé Tomégah, ministre en charge de ce portefeuille : « L'objectif de ce projet est de faciliter l'installation des jeunes diplômés de la formation professionnelle en leur offrant une formation en entreprenariat pour leur permettre de mieux gérer et pérenniser leurs activités d'une part et en leur apportant d'autre part un appui matériel pour renforcer leur moyen de production et de travail. »

Estimé à plus de 108 millions de francs CFA, ces kits leur ont été remis par Mme Victoire Dogbé Tomégah en présence du Chef de l'Etat qui a saisit l'occasion pour des échanges directes et informels avec les bénéficiaires de cette 3e vague.

Une première vague de 600 jeunes artisans formés avait bénéficié en mars 2011 d'une remise de kits d'outillage d'une valeur de 75 millions au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Tsévié. En juillet 2012, la ville d'Amlamé avait accueilli une seconde vague de 400 jeunes artisans pour une autre cérémonie de remise qui a mobilisé 110 millions en termes de coût financier. Depuis janvier une autre vague a suivi la formation et se verra remettre très prochainement ses kits d'outillage ce qui portera à 2000, le nombre de bénéficiaires. Globalement financé par le budget de l'Etat avec une contribution substantielle de la Présidence de la République et du PNUD, ce projet qui s'étale jusqu'en 2015 ambitionne de toucher au moins 5000 jeunes artisans.

Plusieurs jeunes artisans présélectionnés avec la collaboration des Chambres régionales des Métiers, on pu monter leurs ateliers à travers se projet. Un fonds de garantie de 100 millions basé au niveau de la CECA parachève l'accompagnement pour l'insertion total de ces jeunes artisans à travers des prêts à un taux bonifié.

Le projet vient s'ajouter à d'autres projets comme le PROVONAT, le FAEJ, le PRADEB pour apporter des solutions efficaces au chômage des jeunes et à l'emploi des couches les plus vulnérables.

L'artisanat est l'un des secteurs les plus importants de l'économie togolaise. Il comporte environ une soixantaine de corps de métiers pour 131 activités artisanales afférentes. Il contribue à environ 18% du PIB et est l'un des plus grands pourvoyeurs d'emploi.

Par ce projet le Président de la République réaffirme la concrétisation de son engagement aux côtés de la jeunesse togolaise, frappée de plein fouet, comme les autres jeunes du monde par le chômage et le sous emploi.

Germain POULI

Editorial

INDEPENDANCE, APAISEMENT ET DÉVELOPPEMENT

A la veille des 53 ans de l'Indépendance notre beaux pays, le Togo, il est tout à fait inutile de maugréer une fois encore et de ruminer, à l'instar de la quasi-totalité des nations africaines, nos incapacités, nos échecs et tergiversations face à l'exigence de la constitution de nations véritablement libre et en paix avec elle même et de l'émergence de moyennes puissances en route vers leur développement et débarrassées des multiples maux liés à la pauvreté et aux stériles luttes intestines.

Le jeu n'en vaut plus la chandelle, j'en suis sûr, car plus de 50 fois, les africains et particulièrement les togolais que nous sommes, se sont livrés à cette autocritique fataliste sans pour autant chercher à s'armer de volonté et de détermination pour sortir de ce cercle vicieux et se redéfinir comme des peuples désireux de se prendre en charge et de tenir en leurs mains leur propre destin politique, économique et social.

Irrésistiblement et fatalement, les 53 Ans du Togo nous ramène à la case départ pour l'éternel recommencement. Bilan et perspectives, morosité et défaitisme au rendez-vous

Ça recommence, mais cette fois-ci, si nous commencions par un autre bout, loin de la genèse pour éviter de verser dans l'absurde négationnisme et la déception. Pour la jeune nation togolaise, il nous faudra certainement commencer par un début, ce 27 Avril 2013.

Et de se dire que demain dès l'aube et avant les manifestations ouvrant les festivités, chaque togolais devrait peut-être une fois prendre le Togo du bon côté, pas forcément à partir de 1960, pour apprécier les quelques bonds réalisés afin d'amorcer dans l'hardiesse et la motivation le reste de la longue route à faire.

Notre génération ne va pas probablement pas changer le monde, mais elle peut poser des bases généreuses et viables pour les générations futures. Le moment n'est-il pas venu d'enseigner aux plus jeunes l'apaisement et l'effort pour combattre la pauvreté et se projeter avec force vers l'émergence et le développement. Nous avons des arguments autour de nous pour pouvoir nous lancer dans cette voie. Pour une fois, voir des éclats de blancheur et d'espoir dans cette vaste obscurité qui semble nous engloutir.

C'est ce à quoi je vous invite à l'occasion de ce 27 Avril 2013

Vive les Togolais capables de fierté malgré tout, pour que Vive le Togo Indépendant !

Germain POULI

COMMUNIQUE DE LA CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public, des membres des Comités des Listes et Cartes (CLC) et des Opérateurs de saisie (OPS) que l'heure de la clôture journalière des opérations d'enrôlement des électeurs initialement prévue pour 16 heures est repoussée à 17 heures.

Les opérations d'enrôlement dans les Centres de Recensement et de Vote (CRV) sont maintenues tant que la lumière du jour le permet.

La CENI compte sur le patriotisme, l'engagement civique et citoyen ainsi que la mobilisation de tous pour la réussite du recensement électoral dans toutes les localités concernées.

Fait à Lomé, le 24 avril 2013

Le président

Angèle Dola AGUIGAH

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIABLE Raphaël
CARICATURE
DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 /22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
La Colombe

Identification des abonnées de téléphonie mobile

LUNDI 29 AVRIL, DÉLAI DE RIGUEUR

Depuis vendredi dernier on observe de longues files devant les agences de Togo Cellulaire. La cause de cette grande affluence, c'est cette épée de Damoclès, c'est-à-dire la perte des numéros de téléphone et du crédit qui plane sur les abonnés qui ne se sont pas fait identifier lors des opérations d'identification des abonnés qui ont pris fin en juillet dernier.

En effet, en juillet 2012, les opérations d'identification étaient censées avoir enrôlé tous les abonnés des réseaux de téléphonie mobile, moov et togoceel. Pour cette opération, les abonnées à l'un des deux réseaux cellulaires au Togo devraient remettre aux opérateurs une photocopie de leur carte d'identité. Cette opération est une initiative de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ART&P) pour lutter contre la criminalité et le terrorisme.

Aujourd'hui, neuf mois après la fin de cette opération, ils sont encore des milliers à ne pas avoir régularisé leur situation. Ils ont jusqu'à lundi pour la régulariser, faute de quoi, ils risquent une coupure pure et simple de la ligne si les démarches ne sont pas faites immédiatement.

Paul Katassoli

LES RAPPORTS DES EXPERTS FRANÇAIS ET ISRAÉLIEN CONFIRMENT L'ORIGINE CRIMINELLE DES INCENDIES DES MARCHÉS

« la procédure engagée n'est dirigée contre aucune catégorie des citoyens. Elle vise tout simplement a faire la lumière sur les actes hautement criminels perpétrés, quelque soit l'appartenance sociale, politique ou autre de leurs auteurs » Précise M. Essolissam POYODI, Procureur de la République

Mercredi 24 Avril 2013, le Procureur de la République, M. Essolissam POYODI est sorti à nouveau dans le cadre de l'affaire des incendies des grands marchés de Kara et de Lomé ainsi que les tentatives d'incendie du marché d'Adidogomé, des stations service et des CIB INTA. L'occasion pour le représentant de l'ordre public de livrer les conclusions des experts en matière d'incendie sollicités dans le cadre de cette affaire pour apporter des éclairages sur les origines et les causes de ces drames. Outre l'enquête diligentée par les experts français Hervé BAZIN et Major François DEBLASI, le Procureur Essolissam POYODI a révélé également et simultanément les conclusions d'une autre enquêtée réalisée sur les lieux par Monsieur Shlomo MAOR, un expert israélien. Il ressort de ces deux expertises que ces incendies sont d'origine criminelle, ce qui réconforte le Procureur de la République dans les principales qualifications c'est-à-dire les destructions volontaires par incendie ou explosifs. Une fois encore et face à ceux qui ne cessent de politiser cette affaire, le Procureur de la République a tenu à préciser que la procédure en cours n'est pas dirigée contre une catégorie de citoyens. Et de réaffirmer que cette procédure ne vise que la manifestation de la vérité sur les actes hautement criminels perpétrés, quelque soit l'appartenance sociale, politique ou autre de leurs auteurs ; et de préciser que la procédure poursuit son cours. Voici in extenso le Communiqué du Procureur sur le contenu des rapports des experts.

COMMUNIQUE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre de l'enquête ouverte suite aux incendies qui ont ravagés les grands marchés de Lomé et de Kara et divers autres édifices publics et privés courant mois de janvier 2013, le parquet a requis l'avis des experts étrangers français et israélien. Il s'agit pour les experts français, des nommés Hervé BAZIN et Major François DEBLASI et pour l'expert israélien, de Monsieur Shlomo MAOR. Ceux-ci avaient pour mission de donner leur avis sur l'origine et la cause de ces incendies. Il leur était également demandé de procéder aux prélèvements et analyses nécessaires pouvant intéresser l'enquête.

A cet effet les experts requis ont transmis leurs rapports.

Le rapport de l'expert israélien porte exclusivement sur les grands marchés de Lomé et de Kara. Celui des deux experts français se rapporte non seulement à l'incendie de deux grands marchés, mais également à celui du marché d'Adidogomé.

En ce qui concerne l'origine des incendies, les experts sont unanimes. Ils concluent à des incendies criminels, en raison de multiples foyers sans « séquence de feu » entre eux constatés sur les lieux.

S'agissant du dispositif de mise de feu, les experts sont aussi unanimes que la matière utilisée comme accélérant d'incendie des grands marchés de Lomé et de Kara, est un liquide inflammable.

Sur la nature de ce liquide les experts estiment qu'il s'agit d'un produit de type « Kérosène » alors que l'expert israélien indique avoir constaté des vapeurs de Benzène /essence.

Pour le marché d'Adidogomé, les experts français ont confirmé la découverte sur les lieux de plusieurs dispositifs de mise de feu réalisés à l'aide de cigarettes associées à des allumettes et à des sacs remplis de carburant. Ils indiquent que ces dispositifs étaient destinés à différer l'inflammation du carburant posé à proximité immédiate du dispositif de mise de feu. Ils soulignent que l'analyse de l'échantillon prélevé sur le sol a permis de mettre en évidence une essence pour

automobile et que la présence de plusieurs dispositifs de mise de feu associés à ce type d'accélérant, c'est-à-dire l'essence pour automobile permet d'associer la cause du sinistre à une intervention humaine délibérée.

En clair il s'agit d'un incendie criminel.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de faire observer que ces rapports sur l'origine et les causes des incendies survenus dans notre pays courant mois de janvier 2013, confortent la procédure en cours qui a retenu pour qualifications principales les destructions volontaires par incendie ou explosifs. Il s'agit à n'en point douter, des incendies criminels déclenchés à l'aide des dispositifs de mise de feu constitués essentiellement de matière inflammable.

La procédure engagée au lendemain des incendies des grands marchés de Lomé et de Kara n'est dirigée contre aucune catégorie de citoyens. Elle vise tout simplement à faire toute la lumière sur les actes hautement criminels perpétrés, quelque soit l'appartenance sociale, politique ou autre de leurs auteurs.

La procédure suit son cours.

Fait à Lomé, le 24 avril 2013

Essolissam POYODI

Obsèques d'Anselme Gouyanou SIMANDARE à Dapaong et à Lomé

LE SANG INNOCENT DE L'ELEVE DE 12 ANS AU CŒUR DES TENTATIVES MALSAINES DE RECUPERATION POLITIQUE

Hier, jeudi, 25 avril 2013, restera une date triste dans l'histoire du Togo, un enfant de 12 ans parmi les deux ou trois jeunes gens qui ont perdu la vie, a été inhumé dans sa ville natale à Dapaong, la partie du pays la plus atteinte par les mouvements des élèves qui ont cru soutenir leur professeurs dans leurs revendications en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Alors que les agents de sécurité et la main assassinent regrette et attendent leur sort à l'issue d'un procès attendu par plus d'un togolais, plusieurs leaders issus essentiellement du monde politique et des sphères syndicales s'illustrent dans une honteuse récupération du décès et des obsèques d'un enfant qui n'avait pas sa place dans la rue ce lundi 15 Avril 2013.

Hier à Dapaong, ils étaient là à la Cathédrale Charles LUANGA et au cimetière catholique de la ville, comme des charognards. Ils étaient là non pas pour partager la douleur de la famille éplorée mais pour récupérer à leur manière la mort de ce gamin qui ne saura probablement pas dire pour quelle raison c'est lui que la balle assassine a choisi et pour qui finalement il a donné sa vie. Pour les responsables de la Synergie qui ont indirectement envoyé les enfants à l'abattoir, il était utile de s'exprimer sur la dépouille d'Anselme pour libérer leur conscience. Pour le pouvoir dont les éléments ont failli dans cette opération de maintien d'ordre, il fallait être présent pour apporter sa compassion et se réhabiliter aux yeux de l'opinion. Pour le CST qu'on n'avait pas beaucoup entendu, c'est du pain béni et il fallait être valablement représenté par l'ADDI qui a su se comporter comme si la campagne électorale était déjà ouverte. Le week- end d'avant, un membre influent du parti ADDI annonçait les couleurs en déclarant avec une joie indescriptible à la plage lors d'une manifestation du FRAC : «La mort d'Anselme signe la mort d'UNIR à Dapaong, ils seront empêtrés dans sa mort ». L'autre force politique, la coalition Arc en Ciel, a également traversé le pays dans toute sa longueur pour se retrouver au cœur du débat désormais politique. Lomé n'a pas été du reste et c'est précisément chez les Frères franciscain d'Hanoukopé, que les leaders du CST ont fait « leur deuil ». Leur porte parole Gil Bénoït Afangbédji a qualifié de « saint martyr » le jeune Anselme. Avec le même cynisme que celui par lequel il avait faussement annoncé la mort d'un bébé de 6mois lors des manifestations du CST de Juin 2012, l'avocat s'est libéré de toutes ses envies sur le pouvoir.

Le constat est on ne peut plus clair que tous ces charognards ne sont pas venus prier pour le repos de l'âme du jeune Anselme inutilement livré à la mort par d'autres vampires avides de sang innocent. Pour ses leaders syndicaux et politiques, ils assistaient plutôt aux obsèques d'UNIR dans les différentes localités où le jeune Anselme a fait l'objet d'hommage. La récupération est palpable et pue l'horreur. Des journalistes ont même pris sur eux d'interviewer à cette occasion certains jeunes enfants qui ont promis descendre à nouveau dans les rues. Les politiques n'ont plus de limites, les syndicalistes non plus et ce malgré le honteux pré accord signé dans le sang du jeune Anselme. Il est temps que les parents le comprennent et dissuadent leurs enfants afin qu'ils éloignent de toutes ses manœuvres qui les livrent pour des rituels et sacrifices absurdes.

La Rédaction

Lutte contre les accidents de la circulation

L'UNATROT VIENT EN APPUI À LA VILLE D'ANIÉ

L'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) a octroyé le mercredi dernier dix panneaux de signalisation à la ville d'Anié. C'est le préfet d'Anié EZOULA Agoro Balabawé qui a réceptionné le matériel des mains du secrétaire général de l'Unatrot ABOUDOU Ibrahima représentant le président.

La ville d'Anié a été témoin mercredi dernier d'un grand événement. Il s'agit de la remise de don de matériel de la prévention routière composée de dix panneaux de signalisation.

La cérémonie de remise a rassemblé les chefs traditionnels ; les responsables des forces de sécurité, les responsables des syndicats et une population nombreuse.

En remettant le don, le secrétaire général de l'Unatrot représentant le président national ABOUDOU Ibrahima, a indiqué que cet appui vient à point nommer pour réduire les accidents de la circulation qui sont légions depuis la levée sur tous les axes routiers à travers le territoire national, les barrages des forces de l'ordre et de sécurité. Il est à rappeler aussi que cette action est inscrite dans le programme de vision du nouveau président de l'Unatrot qui, après sa tournée nationale de septembre en décembre 2012 a identifié les zones accidentées pour les doter de panneaux de signalisation. Le secrétaire général de l'UNATROT a appelé les syndicats des transporteurs et conducteurs routiers ainsi que la population à faire preuve de civisme et à respecter les règles liées à la sécurité routière. Au total dix panneaux ont été réceptionnés.

En guise de réponse, le préfet d'Anié EZOULA Agoro Balabawé a d'abord salué le dynamisme du nouveau bureau et apprécié l'initiative. Il a ensuite adressé ses vives remerciement a l'Unatrot qui s'est soucié de la sécurité de la population d'Anié en lui offrant dix panneaux lesquels selon lui donneront « une nouvelle image de la ville une fois qu'ils seront implantés ». Il compte œuvrer pour son respect scrupuleux afin que chacun puisse tirer profit.

Il a par ailleurs convié les forces de sécurité, et les différents syndicats à jouer un rôle déterminant en matière de la sécurité routière.

J M Elo

Les TIC :

UN RACCOURCIS VERS LE DÉVELOPPEMENT

L'Entente des Spécialistes Togolais En Technologies d'Informations et de la Communication (ESTETIC) organise une semaine des Technologies d'Information et de la Communication. Dénommée « Semaine des TIC pour le développement », cette semaine va permettre aux différentes entreprises évoluant dans ce secteur de débattre ensemble avec des émissaires de l''Autorité de Réglementation des Postes et Télécommunications (ART&P) des actions à mener pour la vulgarisation des TIC au Togo pour booster le développement économique et social.

Le thème choisi pour cette semaine est: « Un raccourcis vers le développement : Les TIC ». Il s'agit de démontrer comment les TIC peuvent être un moteur de développement ; un accélérateur de croissance ; un phénomène socio-technologique, un outil de veille ainsi que les opportunités d'emplois qu'ils regorgent. Pour ESTETIC, tous les secteurs socio-économiques fonctionnent bien grâce aux TIC.

« En optant pour une politique des TIC, nos pays en voie de développement et le Togo en l'occurrence peuvent réussir à relever les défis dans le domaine de la santé avec la télémédecine, dans le secteur de l'éducation avec les possibilités de recherche qu'offrent les TIC. Dans les secteurs des affaires et des formalités administratives, les TIC jouent un grand rôle et ainsi peuvent réduire la distance entre les pays développés et ceux en voie de développement », a déclaré Agbéko Dogba, le Président d'ESTETIC.

L'association compte envoyer un mémorandum au gouvernement et aux partenaires pour parvenir à la défiscalisation du matériel informatique, résoudre les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés dans le secteur des TIC.

ESTETIC regroupent des opérateurs télécoms, des fournisseurs de connectivité et de services Internet, des sociétés de service et d'ingénierie informatique, des médias, des cybercafés, des particuliers, des ONG, etc.

Dias MISSOKO

Quand un journaliste agresse en permanence et incite les foules à lyncher d'autres journalistes

L'ASSOCIATION « JOURNALISTES ENGAGES » INVITE L'OTM ET LA HAAC A MORALISER LE CONFRERE BONERO LAWSON

Le Directeur de publication du journal La Nouvelle, le sieur Bonéro LAWSON, est entrain de devenir un journaliste atypique. Depuis plus d'un an l'homme n'arrête pas de faire parler de lui et de la manière la plus négative. Si nous laissons de côté ses écrits dans son canard qui lui ont valu plus d'une convocation à la HAAC, c'est aujourd'hui de son tempérament d'activiste intolérant, violent et agressif et multirécidiviste qu'il est question.

Bonéro Lawson vient une fois encore, ce 17 avril 2013 à l'occasion d'une messe en mémoire du jeune élève Anselme Gouyano Sindaré, de s'illustrer dans des actes de violence indigne d'un journaliste en agressant violemment le reporter d'images ASSILENOU Kokou à qui il a également arraché son appareil photo. Dans sa fureur, il s'attaquera à David AGBOATI, un autre confrère de radio Kanal FM, qu'il brutalise également. Bonéro Lawson qui considère ces journalistes comme des « ennemis » parce que ne partageant pas les mêmes convictions et méthodes de lutte politiques que lui. Bonéro Lawson qui se dit formé dans une école de journaliste n'est pas à son premier acte.

L'année dernière, il avait tenté de livrer à la vindicte populaire, Germain POULI, Directeur de Publication de l'hebdomadaire Togoréveil. Lors d'une manifestation publique devant le CASEF, Bonéro Lawson avait présenté celui-ci comme un « journaliste du RPT » aux activistes du FRAC et de l'ANC, leur demandant de le lyncher. Régulièrement dans les récentes parutions de son journal, La Nouvelle, l'homme avait bafoué toutes les règles de la confraternité en s'en prenant à d'autres confrères notamment Crédo Téteh, Basile Agbo, Augustin Sinzing et Jacques Djakouti qu'il traitait de tous les noms d'oiseaux.

Ce 17 avril 2013, Bonéro a fait fort en tabassant le confrère Assilénou Kokou et en retirant son appareil photo. A la suite du CONAPP et de l'UJIOT, c'est la nouvelle association « Journalistes Engagés » dirigée par Michel Tchadja qui a rendu public un communiqué dans lequel, elle condamne l'acte avant d'appeler l'OTM et la HAAC à inviter le confrère Bonéro Lawson pour le moraliser. Dans la corporation, les uns et les autres déplorent le silence coupable de l'association « SOS Journalistes en Danger » au seiBonéro est un membre actif. Au point où l'on se demande si ce sont les journalistes en danger qui mettent finalement les autres journalistes en danger dans notre. Heureusement qu'il y a encore des confrères comme Pédro Amuzun pour appeler le journaliste enflammé Bonéro Lawson au calme.

Communiqué de presse des «Journalistes Engagés»

Le 17 avril 2013, en mémoire du jeune élève Anselme Gouyano SINDARE tué à Dapaong, la Synergie des Travailleurs Togolais (STT) organisait une messe à l'Eglise St Antoine de Padoue de Lomé. L'association JOURNALISTE ENGAGES se réjouit du caractère paisible du déroulement de ce culte, mais déplore le fait divers ignominieux du jour dont le principal animateur se trouve être un de nos confrères, en la personne de Monsieur Bonéro LAWSON, directeur de publication du mensuel LA NOUVELLE. Ce dernier dans un violent déchaînement exerça des voies de fait sur le reporter d'images ASSILENOU Kokou sorti manu militari de la chapelle. Après lui avoir donné deux coups de poing, l'un dans le ventre, l'autre dans la figure, le confrère BONERO se saisit des matériels de travail de sa proie qu'il jettera par la suite à la vindicte populaire avec des mots incendiaires. La victime ne doit la vie sauve qu'à l'intervention du confrère Pedro AMOUZOU.

Piqué par la même furie, le confère Bonero LAWSON, dans les mêmes circonstances, agresse physiquement un autre confrère, David AGBOATI, de la rédaction de Kanal FM, lui retire son appareil photo et confisque sa carte mémoire qu'il remettra plus tard, vidée de toutes les images. « JOURNALISTES ENGAGES » s'insurge contre la conception discriminatoire qui sous-tend ces actes d'une perversité odieuse et condamne avec la dernière rigueur la propension pugilistique de notre confrère BONERO LAWSON qui viole gravement les règles de la confraternité et force la bipolarisation de la corporation, un danger à combattre par tous les moyens. « JOURNALISTES ENGAGES » soutient mordicus que rien ne peut justifier les écarts du confrère Borero LAWSON, et tient à rappeler qu'aucun journaliste, compte tenu du bord éditorial de sa rédaction ou de ses opinions ne peut être agressé ou stigmatisé, pire, par son propre confrère. Les professionnels de la communication, promoteurs par excellence de la diversité d'opinions ne peuvent prendre le risque d'imposer à la société une dictature de la pensée unique au risque de créer et de nourrir dangereusement une guéguerre entre les citoyens. Nous luttons et condamnons en permanence les agressions de toutes formes commises sur les membres de notre corporation par des mains étrangères, il est inadmissible que des journalistes eux-mêmes, pour quelque raison que ce soit, usent lâchement de la force des muscles pour brutaliser leurs confrères.

« JOURNALISTE ENGAGES » invite tous les confrères à s'investir de toutes leurs forces pour l'entretien d'un climat de confraternité basé sur le respect et la considération des opinions et des prises de position de tout un chacun. La noblesse de notre métier nous imposant une certaine ligne de conduite surtout en public, nous en appelons à plus de responsabilité, de retenue et d'élévation d'esprit.

Par ailleurs, « JE » exhorte le tribunal des pairs (OTM) et la HAAC à inviter le confrère Bonero Lawson, récidiviste en la matière, pour le moraliser.

Fait à Lomé, le 23 avril 2013

La coordination

Club de la Presse de l'UJIT

AMENER LES JOURNALISTES À SE DÉPARTIR DES CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) a organisé hier jeudi, une rencontre d'échange et de sensibilisation des journalistes sur les attitudes à adopter en période électorale. Dénommée club de la presse, la rencontre animée par deux éminents journalistes à savoir Lawson Latévi Ebénézer et Awusoba Adjoa qui est également membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC), a permis aux journalistes de comprendre le sens de la responsabilité qui est la leur en période électorale. La rencontre est organisée par l'UJIT en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert. Le Thème retenu est : « Rôle et responsabilité du journaliste en période électorale ».

Dans son intervention, le Secrétaire Général de l'UJIT, Crédo Téteh a demandé aux journalistes de ne pas prendre la place des politiciens qui se donnent dans la manipulation. « On peut reprendre les programmes et les propos des politiciens mais on ne doit pas se substituer à eux. Nous devons être vigilants et éviter que les politiciens nous manipulent à leur fin », a-t-il conseillé.

C'est le Premier Vice président de la HAAC, M. Donko Balougou qui a ouvert la rencontre. Il a réitéré le soutient de son institution à l'initiative de l'UJIT qui cherche à amener les journalistes vers le professionnalisme.

La Rédaction

Lancement du processus de renouvellement de ses instances

LE CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE MOBILISE SA BASE

Dans le cadre du renouvellement de ses instances dirigeantes, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ-Togo) a rencontré la presse le mercredi 24 avril dernier. C'était lors d'une conférence de presse au cours de laquelle les responsables du CNJ ont enclenché le processus. Conformément à la feuille de route adoptée par le dernier congrès extraordinaire de décembre 2012 à Kpalimé, le CNJ-Togo connaitra la tenue d'un congrès électif au mois d'août 2013. Ce congrès permettra alors de renouveler les instances dirigeantes de cette structure depuis la base jusqu'au sommet. Conscient de l'importance de ce processus, le CNJ-Togo passe par la presse pour sensibiliser d'ores et déjà les jeunes à prendre activement part à ce processus électoral. « L'objectif de cette rencontre avec la presse est de sensibiliser les jeunes à adhérer et à participer au processus électoral et solliciter par la même occasion l'accompagnement des médias pour la réussite de ce processus qui devra permettre d'élire les responsables préfectoraux, régionaux et d'arrondissements de Lomé ainsi que le bureau exécutif national pour un nouveau mandat de 3 ans. », a expliqué le présidant actuel du CNJ- Togo M. Thierry Essossimna Lakougnon.

Il faut ajouter que plusieurs personnalités à savoir, le Directeur de la jeunesse, M. ANALA Arime Telaba, le représentant du Bureau Régional de la Francophonie, M. Atade Nanguit sans oublier les membres de la Commission Nationale de Renouvellement (CNR) qui organiseront les différentes opérations de vote, ont également pris part à cette rencontre.

En prélude à ce rendez-vous électoral, les adhésions des associations au CNJ se dérouleront du 29 au 31 mai prochain. Une campagne d'information et de sensibilisation sur le CNJ et les différentes réformes intervenues lors du dernier congrès se tient aussi à cette même période. C'est après l'élection des membres des bureaux préfectoraux, régionaux et des arrondissements de Lomé en juillet 2013 que le congrès électif du bureau exécutif national aura lieu en août prochain.

Créé en 2008 au Togo, le CNJ est une institution apolitique qui est l'interface crédible de la jeunesse auprès du gouvernement et des partenaires intéressés par les questions des jeunes. Il coordonne les actions des différentes associations membres qui mènent des actions en faveur des jeunes. A entendre le bureau exécutif actuel, le CNJ mène des actions pour une prise en compte des aspirations et des préoccupations de la jeunesse, pour l'emploi des jeunes, leur insertion économique et professionnelle. Il a aussi fait la promotion des valeurs citoyennes au sein de la jeunesse.

Londou KAWANA

Renouvellement de l'instance dirigeante de l'Association Sportive de la Kozah (ASKO)

LE NOUVEAU PRESIDENT GERMAIN MEBA AFFICHE DEJA LES AMIBITIONS CONTINENTALES DU CLUB DE KARA

Depuis la samedi 20 Avril 2013, l'Association Sportive de la Kozah (ASKO) a renouvelé son instance dirigeante et c'est un nouveau bureau présidé par M. Germain MEBA, qui prend la relève pour continuer et parfaire l'œuvre de l'ancien Président Bernard WALLA qui aurait bouclé une bonne vingtaine d'années à la tête de l'équipe de Kara. Germain MEBA, homme d'affaire connu des togolais pour avoir participé à la vulgarisation de l'informatique au Togo à travers l'implantation des Centres Informatiques et Bureautiques (CIB INTA) dans toutes les villes, est plutôt moins connu du public sportif togolais. Une situation qui laisse libre cours aux commentaires et analyses sur les chances de succès et les marges de manœuvres dont il dispose. Depuis sa brillante élection, des langues s'interrogent sur les intentions et la force de frappe dont dispose l'actuel Vice Président de la Chambre du Commerce, pour hisser le club sportif de la Kozah au devant du football togolais.

En milieu de semaine, alors que la nouvelle équipe dirigeante se présentait officiellement aux joueurs lors des habituelles séances d'entraînement, M. Germain MEBA a déclaré à ses poulains qu'il se fixait comme premier objectif avec eux de faire participer ASKO dès la saison prochaine à une compétition sur le plan continental.

Une ambition largement partagée par les autres membres du staff et les joueurs mais qui ne laisse pas de côté la grande question des moyens et les stratégies, le football étant aujourd'hui une affaire de gros sous et de coaching gagnant.

Classé 6e au dernier classement du championnat togolais de première division, l'équipe se doit de remonter la pente avec l'ouverture très prochaine du championnat et pour se faire, les supporters et joueurs comptent sur la nouvelle équipe dirigée par Germain MEBA. Face à la détermination de l'homme et à ses ambitions clairement affichées, « ASKO va sans doute réinscrire ses lettres de noblesse dans les annales du football national et continental. » se réjouit déjà un fana de l'équipe de la Kozah

Patrick NIMA

Gouvernement-STT
L'ACCORD QUI RÉTABLIT LA CONFIANCE

Après des semaines de guéguerre, de méfiance et de grèves entre la Synergie des Travailleurs du Togo et le gouvernement suite à l'adoption par l'Assemblée nationale du nouveau statut général de la fonction publique, les deux parties ont repris les négociations la semaine dernière grâce aux démarches des médiateurs qui ont rapproché les points de vue. Ainsi après le premier tête à tête avec le gouvernement la semaine écoulée, le gouvernement avait proposé aux travailleurs des indemnités forfaitaires en attendant que des compromis soient trouvés sur les huit (8) points contenus dans la plateforme revendicative de la STT.

Les discussions qui se sont de nouveau déroulées le mardi dernier au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont débouché sur un accord qualifié d' « accord de parcours » par la STT et qui va permettre aux discussions proprement dites sur les différents points de la plateforme de la STT de se dérouler en commissions paritaires à partir de lundi prochain.

Ainsi, selon les termes de l'accord, la STT et le gouvernement ont abordé le doublement de la valeur indiciaire et l'adoption de la grille salariale redressée par rapport aux deux dernières augmentations du SMIG. Ici les deux parties se sont accordées sur la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, à travers l'adoption d'une nouvelle grille des salaires et une valeur indiciaire adossées au statut général de la fonction publique et à la loi des finances. Toutefois, en attendant de parvenir à un accord sur ces deux points, la STT et le gouvernement conviennent du paiement à tous les agents de l'Etat à partir du mois de mai 2013 d'une allocation forfaitaire non imposable, afin de répondre à l'urgence. Le montant de ladite allocation est fixée d'accord parties. Autre point d'accord, le paiement des arriérés d'allocations aux agents permanents. Les deux parties ont convenu de discuter de l'ensemble des points de la plateforme en deux commissions paritaires à partir du lundi 29 avril 2013. C'est ce travail qui va permettre de programmer la prise en compte des points d'accord issus des discussions dans le cadre de la préparation du budget de l'Etat exercice 2014. Et concernant le paiement des arriérés d'allocations familiales qui sont des droits acquis, il a été retenu un apurement progressif suivant un échéancier à définir. Ainsi selon l'échéancier établi, le premier paiement équivalent à trois mois d'arriérés, interviendra dès le début du mois de mai 2013 et le deuxième paiement de trois mois d'arriérés sera effectué avant la fin de l'année. L'accord stipule en outre que la STT accepte la proposition du gouvernement d'octroyer une prime forfaitaire de 30 000 FCFA aux catégories A et 20 000 FCFA aux catégories B, C, D et aux agents permanents. Le dimanche dernier, la Coordination de la STT avait souhaité que le gouvernement inclut les retraités dans la mesure, à défaut d'augmenter les montant à respectivement 40 mille pour les catégories A et à 30 milles pour les autres catégories. La question a été de nouveau évoquée et la STT a demandé que ce point soit discuté lors des négociations avec le gouvernement et que l'application des mesures qui les concernent soit effective en 2013. Le gouvernement et la STT ont à cet effet mis en place deux commissions composées chacune de dix membres dont cinq pour le gouvernement et cinq pour les syndicats.

Un accord d'étape qui rétablit la confiance entre la Synergie des Travailleurs du Togo et le gouvernement après quelques semaines de bras de fer. Une confiance qui pousse la coordination de la Synergie à accepter de proposer à sa base ce vendredi même, la suspension de son mot d'ordre de grève. Nul doute que la base acceptera lever cette grève mais les membres de la STT le disent d'ores et déjà qu'ils seront très vigilants quant à l'application de cet accord. Le gouvernement doit jouer sa partition.

Dias MISSOKO

Vulgarisation de la constitution togolaise par le M150
LES VERSIONS EWÉ ET KABYÈ DÉJÀ DISPONIBLES

Le Mouvement de défense de la Constitution togolaise, le M150 avait lancé la traduction en langues locales de la loi fondamentale togolaise afin de permettre aux citoyens togolais de bien cerner les dispositions et les termes contenus dans cette constitution. C'était en Octobre dernier que les travaux de traduction ont été confiés à l'Académie Ewé et l'Académie Kabyè pour le compte des deux langues respectives.

Les deux académies viennent de finir les travaux et vont les rendre au Mouvement M150 qui se chargera de vulgariser ces deux nouvelles versions de la Constitution togolaise.

La cérémonie symbolique a lieu le vendredi à Lomé. « Il s'agit d'un pari qu'on s'était lancé. Et aujourd'hui, c'est un Chef d'œuvre que les deux Académies ont produit chacune de son côté. Après la réception, nous allons entamer une nouvelle campagne de distribution », a confié Basile Komlanvi AGBOH, le Coordonnateur Général du M150.

Pour les responsables de ce mouvement, la traduction en langue locale notamment les plus parlées, Ewé et Kabyè, rentre dans la droite ligne de la Défense de la Constitution et des Institutions de la République.

Didier ASSOGBA

Les togolais entre christianisme et pratiques occultes
LES CARREFOURS, LE LIEU PAR EXCELLENCE DES SACRIFICES RITUELS

Une vingtaine d'églises et de lieux de cultes, c'est le chiffre minimum qu'on peut dénombrer par quartier à Lomé. Et pourtant, malgré ce nombre si élevé, les carrefours de rues situées dans les banlieues de Lomé ne tarissent pas de calebasses contenant des mélanges alchimiques, des restes d'aliments et des décoctions qui inspirent quelque fois la peur aux passants non avertis.

Malgré le fort taux de fréquentation des églises, on se demande qui sont-ils, ces adeptes des cultes ancestraux qui font encore les beaux temps des féticheurs et charlatans. A Baguida, banlieue-Est de Lomé, il a été retrouvé dans la maison d'un praticien de la magie et de la géomancie ; lorsque celui-ci a déménagé, de nombreuses bouteilles hermétiquement fermées contenant des noms d'individus et des marmites enterrées dans la cour de la demeure. En magicien moderne, il exécutait les pratiques à la place de ces clients qui selon des voisins sont des personnalités respectées, parfois même des membres influents de l'église. On se rappelle d'ailleurs du féticheur aux 32 cranes de Kpogan qui, à l'époque, a cité, parmi ces clients, des prêtres et des pasteurs.

Dans une autre zone, à Agoè Logopé et Légbassito, les carrefours sont jonchés de calebasses et de beaucoup d'autres indices de pratiques occultes nocturnes des populations. Pour un habitant de la zone, adepte des cultes ancestraux, les carrefours, les termitières et les fourmilières sont les lieux les mieux indiqués pour recevoir les sacrifices. En effet, il explique l'intérêt pour les carrefours du fait que le carrefour est la rencontre des esprits, des génies et de toutes les forces. C'est le lieu par excellence où on peut perdre sa chance ou en gagner. Or, on sait que lorsque les populations procèdent à des sacrifices, c'est soit pour se débarrasser d'un mauvais sort, soit pour solliciter une grâce des esprits.

Pablo ZOUBE

Suite à la longue interruption des cours
QUELLE THÉRAPIE POUR REMOTIVER LES ÉLÈVES ET ÉVITER DES RÉSULTATS CATASTROPHIQUES AUX EXAMENS ?

Le monde scolaire togolais a connu ces derniers temps des perturbations sans précédents dues à des mouvements de grève des fonctionnaires. Depuis lundi dernier, les établissements retrouvent peu à peu l'affluence d'élèves et les activités bruyantes qui sont les leurs. L'une des conséquences de ces interruptions dans les activités scolaires, c'est la démotivation des élèves. En effet depuis le 22 mars, date du début des congés de Pâques, certaines écoles n'ont pu reprendre les activités pédagogiques jusqu'à ce jour. Celles qui l'ont fait ne totalisent au maximum que neuf jours de cours depuis la rentrée du 02 avril. Il s'agit en effet des 02, 03, 08, 09, 22, 23, 24 25 et 26 avril. C'est donc d'un long congé de plus d'un mois que sortent nos élèves et il va falloir trouver la formule et l'alchimie exactes pour les remotiver et leur redonner le goût des études pour terminer l'année commencée en Octobre dernier. Surtout qu'un report des dates d'examen est inévitable.

Pour les enseignants, il va s'agir de se remettre assidument au travail pour achever les programmes d'enseignement et communiquer par la même occasion aux élèves, à travers leur rigueur quotidienne, l'envie et l'obligation de renouer avec l'effort. Certes cela sera difficile, mais ce n'est qu'avec abnégation qu'ils devront tous, acteurs du monde scolaire, se remettre au travail. Dans cet effort de motivation des élèves, les parents auront un rôle très important à jouer. Il leur revient de prendre la relève des enseignants à domicile pour maintenir le rythme de travail et prodiguer d'utiles conseils à leur progéniture.

Ce n'est qu'à travers une parfaite collaboration des trois éléments du triangle pédagogique que les élèves pourront être remotivés pour de bons résultats aux examens.

Paul Katassoli

Femme leader 2012

MME BLANDINE SAMBIANI-BAGNAH PRÉSENTE SON PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Presqu'un mois après son élection, le samedi 23 mars dernier, la femme leader 2012, Blandine Sambiani-Bagnah plus connue sous le nom de Bamondi a présenté mardi 16 avril dernier son programme d'activités lors d'une conférence de presse. C'est un programme chargé, axé sur six points essentiels que la femme leader 2012 va exécuter au cours de son mandat.

En premier point, elle aura à parcourir des localités vulnérables, avec la collaboration des ministères de la santé, de la promotion de la femme et une organisation de la santé maternelle pour sensibiliser les femmes sur la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et néonatale en Afrique (CARMMA) au Togo. Elle remettra également un chèque pour la prise en charge de la césarienne. Le second axe de son programme porte sur la sensibilisation des élèves filles de certains lycées et collèges et les étudiantes des deux universités du Togo, à qui elle parlera du leadership de la jeune fille. Elle s'attèlera à donner des bourses aux filles nécessiteuses et méritantes. La femme leader s'intéressera à une action d'aide et de soutien à l'endroit des veuves et des orphelins à travers un don de vivres et non vivres dans les orphelinats conformément au troisième point de son programme. Une chose est de mettre un enfant au monde, mais une autre chose est de le déclarer à l'état civil. Mme Blandine Sambiani-Bagnah sensibilisera sur ce sujet les parents en quatrième point. Dans cette optique, elle procèdera à la remise d'actes de naissance aux enfants de certaines préfectures de notre pays. Pour renforcer l'effort du gouvernement dans le domaine scolaire, Mme Bagnah, en cinquième point, va procéder à une remise de tables-bancs qui d'ores et déjà sont prêtes et d'outils pédagogiques dans les localités dont le besoin se fait le plus sentir. Demain déjà, elle sera à Sotouboua pour remettre 100 table-bancs à des écoles. Pour finir, elle permettra aux populations à la base d'avoir de l'eau potable à travers un système de forage dans ces localités.

Au cours de cette conférence de presse, M. Elo Kodjo sidoine et M. Kakpossa Prospère, deux des participants au grand jeu du choix de la femme leader ont été les heureux gagnants des deux motos mises en jeu.

Londou KAWANA

Sortie d'album

JOHN KEDER ET «LE SUCCÈS»

L'univers musical togolais a enregistré un nouvel album le samedi 20 avril dernier. Après quatre ans de travail bien fait, d'obstacles et de détermination, l'artiste de la chanson togolaise a vu ses efforts couronnés par la sortie de son premier album baptisé « le succès ». Composé de 12 titres, « loria nedjo », « vidahe », « le succès » pour ne citer que ceux-là, cet album traite des sujets comme l'amour, l'humilité, la vie, l'éducation que donnent les parents à leur progéniture. Par rapport à des personnes peu informées qui critiquent l'artiste pour le titre « succès » qu'il donne à son tout premier album, John Keder explique qu'il ne parle pas de son propre succès mais il invite plutôt les mélomanes et ses fans à toujours garder la tête sur les épaules quels que soient les problèmes qu'ils auront dans leur vie.

De son vrai nom Tete Amevi, John keder s'intéresse très top à la musique et fait ses premiers essais dans les orchestres scolaires. Grâce à son talent, son énergie débordante et sa détermination, il met toute sa vie depuis 2009 dans la sortie de son album cette année. Aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction qui se dégage dans l'entourage de l'artiste, y compris de lui-même. « Je suis très content parce que tous mes efforts ne sont pas vains », a-t-il souligné.

D'ores et déjà, l'artiste prévoit assurer une bonne promotion de son album à travers des tournées et des concerts sur le plan national et international précisément en Italie, Belgique et France à partir du 27 avril prochain.

Londou KAWANA

« Politique Nationale des Loisirs et son Plan d'Action »

UN DOCUMENT CADRE AVEC DES PROJETS À EXÉCUTER SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS

Plusieurs acteurs du secteur privé, des associations et organisations de loisirs, ont validé le mercredi 16 avril dernier un document cadre de la Politique Nationale des Loisirs et son Plan d'Action (PNL-PA) à Lomé. Ce document qui vient règlementer le secteur des loisirs au Togo renferme la politique générale basée sur 5 axes stratégiques qui dégagent les orientations du ministère et les actions prioritaires traduites en projets qui figurent dans le plan d'action. Chacun de ces projets sera exécuté sur une période bien définie allant de 1 à 5 ans.

Parti d'un diagnostic sur le plan politique général, institutionnel, organisationnel, infrastructures et équipements sur le plan financement, le ministère des sports et des loisirs a remarqué que le secteur des loisirs agonisait. Ce document vient donc à point nommé rectifier le tir à travers les projets qui seront financés dans le souci de faire de ce secteur des loisirs un secteur pourvoyeur d'emploi.

C'est après un atelier de deux jours qui a commencé la veille, c'est-à-dire le 15 avril que ce document a été validé en présence du ministre des sports et des loisirs Bakalawa Fofana. Dans son discours de clôture, le ministre a affirmé qu'un vaste chantier

est donc ouvert et il n'y a plus d'hésitation dans la promotion et le développement du secteur des loisirs. « Je veillerai personnellement à la mise en place des organes du cadre institutionnel de suivi-évaluation », a-t-il rassuré.

Il faut ajouter que le PNL-PA est un plaidoyer pour la mobilisation des ressources et un instrument de base pour les interventions publiques sur la période 2013-2017. Ce plan sera donc actualisé périodiquement pour prendre en compte les nouvelles donnes de l'heure.

Hubert LENOIR

Littérature

JEMAL DAZOABA SILA LIVRE SES «PSALMIQUES D'AFRIQUE»

Amour, tristesse, humour et engagement, tels sont les thèmes développés dans le recueil de poème titré « Psalmiques d'Afrique » de l'auteur Jemal Dazoaba SILA. La dédicace du livre a été faite ce samedi 20 avril dans un hôtel de la capitale togolaise

Auteur de plusieurs œuvres romanesques dont « Bruits de bottes à l'Eldorado » et « Bon vents », Jemal Dazoaba SILA montre ses talents de poète par l'édition d'un recueil de poèmes aux thèmes multiples et d'actualité puisé de la vie courante.

Composé de quatre (04) parties, l'œuvre peint, par une manipulation savante de la langue française, des réalités ordinaires et courantes (amour, joie, humour) mais aussi peu fréquentes et tristes (Mélopée funèbre).

L'auteur, de nationalité burkinabè est enseignant passionné de civilisations, langues et cultures du monde antique et contemporain. Il a une longue carrière de plus de trente années d'activités qui l'ont amené à voyager sur presque tous les continents. Depuis peu à la retraite, il se consacre à sa nouvelle passion, écrire en français dans sa langue maternelle.

Paru dans les Editions Etoiles, le lancement du livre a vu la présence du premier représentant de la maison d'édition en la personne de M Frédérick Messa-Gavo.

La Rédaction

Togotelecom

Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL

le fixe sans fil
illico Androïd

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112**.

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg